



prime exeptionnelle refusée avec diffamation

Par **onedon1980**, le **17/05/2010** à **12:56**

Bonjour,

Je travail comme employée au service de comptabilité d'un organisme qui travail pour le ministere de l'education et de la defense. On m'a proposé pour trois mois de prendre les fonctions de mon directeur (vu que celui-ci a demissionné) le temps que les dirigeants en trouvent un autre (manière de ne pas payer plein pot 3000euros a une personne) tout en gardant ma place actuelle et mon salaire de base.

J'ai accepté cette proposition en contrepartie d'une prime de 2000euros sous trois mois (660 euros environ par mois). La directrice en chef m'a alors déclaré que je meritais moins que cette part car soit disant je coucherais avec mon directeur et que donc la prime serait de 1500 euros ou moins!

Je pense pouvoir me retourner contre cette personne ou faire valoir mon droit a la prime que j'ai demandé vu que mes actes et mon travail dans cette entreprise est meritant, si oui veuillez m'indiquer les actions en justice possible s'il vous plait!

merci